

POUR LES DÉCIDEURS EN GÉRONTOLOGIE

Géroscopie

www.geroscopie.fr

SUPPLÉMENT

au N° 133

15€

Repenser l'Ehpad

Architecture, aménagement et rénovation

Numéro spécial

▷ **Sociologie**

Qu'attendent les Français de l'Ehpad ?

▷ **Finance**

Des outils pour construire ou rénover l'Ehpad

▷ **Et en pratique...**

Des exemples de rénovation

ENTRETIEN

« Un bel espace est une promesse du bonheur »

Fanny Cérèse architecte à l'Atelier AA - Architecture Humaine - à Montpellier a consacré sa thèse de doctorat aux « Effets d'un aménagement architectural domestique sur la qualité de vie, l'usage et la perception de l'espace dans les lieux de vie institutionnels pour personnes âgées ». Elle décrypte pour Géroscopie les enjeux d'une architecture repensée au service de projets de vie enfin individualisés.

Penser l'aménagement architectural domestique d'un Ehpad doit-il être la priorité des directeurs d'établissement ?

Tous doivent se poser la question car habiter un lieu, et ne pas seulement en être le résident, ne pas seulement être hébergé, est une condition *sine qua non* pour donner du relief à la vie. Dans *L'Enracinement*¹, la philosophe Simone Weil rappelle que si le corps doit être nourri, bénéficier de repos, être protégé contre la violence ou encore soigné en cas de maladie, l'âme a aussi des besoins à satisfaire parmi lesquels figurent la liberté, la sécurité, ou encore la participation active à l'existence d'une collectivité. « *Ce sont, comme les besoins physiques, des nécessités de la vie d'ici-bas. C'est à dire que s'ils ne sont pas satisfaits, l'homme tombe peu à peu dans un état plus ou moins analogue à la mort, plus ou moins proche d'une vie purement végétative.* »

Vous associez les besoins de liberté et de sécurité. Les deux notions seraient-elles conciliables en Ehpad ?

Oui et il faut rappeler qu'il s'agit de droits fondamentaux inaliénables. Lorsqu'une personne âgée vit seule chez elle, elle peut décider d'arbitrer entre différents choix – privilégier une alimentation plaisir plutôt que suivre un régime par exemple –, et en assumer les conséquences. En Ehpad, cette responsabilité est transférée aux personnels et les personnes se retrouvent dépossédées, de fait, de différents aspects de leur vie. Ce qui pose question. Par ailleurs, la sécurité telle qu'elle est pensée par l'institution se matérialise souvent par une restriction d'accès et un ajout de règles, ce qui peut générer un sentiment d'enfermement chez les résidents. Par exemple pendant la crise sanitaire, beaucoup nous ont confié avoir ressenti le plus grand sentiment d'insécurité de toute leur vie: privés de choix, ils ne savaient même pas s'ils allaient revoir leurs proches.

Comment décririez-vous les effets d'un aménagement architectural domestique ?

Nos travaux de recherche ont d'abord mis en lumière l'impact positif sur l'appropriation des lieux. Réaménager un espace « comme à la maison » accroît sa fréquentation et a donc des effets sur la qualité des relations interpersonnelles. Les familles prennent plaisir à s'y installer et viennent davantage accompagnées de jeunes enfants. Mais au-delà du décor, il est essentiel de repenser le rôle social de l'établissement. Les résidents doivent par exemple pouvoir offrir du thé ou du café, reprendre un rôle social et regagner du pouvoir d'agir. Le changement de regard sur l'établissement a aussi été majeur.



Fanny Cérèse

Une résidente nous a confié: « *Je n'ai plus l'impression d'entrer dans un mouiroir!* ». J'ajoute que nous avons beaucoup réfléchi sur la notion de beauté en nous inspirant des travaux d'Alain de Botton² qui affirme que qualifier de belle une œuvre architecturale, c'est reconnaître en elle la possibilité de notre épanouissement personnel. La beauté serait une promesse du bonheur en somme. Kevin Charras, docteur en psychologie environnementale, qui a plus spécifiquement travaillé sur le réaménagement domestique des unités protégées, a également démontré un impact sur la qualité de vie au travail. Les professionnels repèrent plus facilement les capacités des résidents, bien que ce changement puisse aussi les mettre mal à l'aise. En effet, lors de projets de réaménagement, certains professionnels m'ont demandé: « *Dans des lieux domestiques, que devenons-nous? Des domestiques?* ». L'idée d'adopter une tenue civile leur pose aussi question car le fait que l'Ehpad ressemble aujourd'hui davantage à un hôpital qu'à un domicile les conforte dans la reconnaissance de leur qualité de signants.

Qu'en est-il de l'évolution des attentes des résidents ?

Nous sommes à la veille d'un changement générationnel. Aujourd'hui, nombre de personnes vivant en Ehpad ont en commun d'avoir connu la Seconde Guerre

mondiale, de ne pas avoir accompagné leurs proches en établissement et de s'être laissé surprendre par leur propre vieillesse. Ce public est plutôt « docile ». Mais comme l'a très bien retracé le rapport du think tank Matières grises³ : les personnes qui auront 80 ans et plus en 2030 n'ont pas connu la guerre et ont vécu 1968. Elles auront davantage besoin de liberté et d'autonomie, elles maîtriseront également les nouvelles technologies. Les établissements devront donc évoluer, par exemple à l'image du modèle hollandais selon lequel toute personne, même très dépendante, doit disposer d'un véritable appartement et d'un accompagnement à la carte.

Quel est le coût d'une réhabilitation domestique ?

Il n'est pas plus élevé que celui d'une réhabilitation « sanitaire ». Le mobilier domestique est même moins cher que ce qui est proposé aux collectivités mais la démarche impose d'acheter différemment : individualiser la décoration va prendre davantage de temps que commander soixante chaises identiques. Quant à la reconstruction, il faut absolument éviter de reproduire le schéma qui consiste à connecter les fonctions centralisées (cuisine, buanderie...) aux chambres par d'immenses couloirs. Car en agissant ainsi, l'institution fabrique inévitablement de la dépendance. Une personne qui se déplace en déambulateur lors de son entrée en Ehpad se retrouvera vite dans un fauteuil roulant si on lui octroie une chambre au troisième étage à 250 mètres de la salle à manger... Le manque de temps pour l'accompagnement, le fait de faire à la place des personnes âgées les repas, le nettoyage du linge... leur font rapidement perdre leur autonomie. Aux Pays-Bas, des établissements accueillent jusqu'à 170 habitants dans des maisonnettes conçues pour huit personnes où l'ensemble des aspects de la vie quotidienne est géré (préparation des repas, etc.). Faire mieux ne signifie pas forcément « faire plus » mais « faire autrement ». Cela demande en revanche du temps pour l'étude, la recherche et

la réflexion. On ne peut pas repenser le cadre bâti sans faire évoluer les pratiques et les modalités d'accompagnement. Le projet architectural doit être le support du projet d'établissement et les deux doivent être co-construits en associant étroitement les personnes concernées afin de sortir des stéréotypes.

De nombreux débats émergent sur la sexualité des personnes âgées en établissement. Ne confirment-ils pas qu'une chambre d'Ehpad n'est toujours pas considérée comme un domicile ?

Effectivement, mais la première forme de privation de sexualité est de mon point de vue le lit simple. Ensuite, nombre de chambres n'ont pas de verrous serrures aux portes (ou les résidents n'en possèdent pas la clé) et beaucoup de soignants les laissent par ailleurs ouvertes dans un objectif de surveillance... Or la chambre n'est pas seulement le lieu de travail des professionnels mais, avant tout, le lieu privé de la personne. C'est une nouvelle fois la culture hospitalière qui biaise l'approche. Quelques établissements ont même fait le choix de proposer des « chambres d'amour » – avec un lit double – qu'il faut réserver ! C'est à partir de ces constats « surréalistes » que nous avons créé avec Colette Eynard, consultante en gérontologie sociale, le blog *Un monde à part*⁴ pour rendre visible l'absurdité de certaines situations et susciter une prise de conscience.

Quel regard portez-vous sur l'intergénérationnel en architecture ?

J'ai envie de vous citer l'exemple d'un hall d'Ehpad séparé d'une crèche par une grande vitre. Sommes-nous au zoo ? Et qui observe qui ? Il y a malheureusement une prise de position morale sur la question : il faut faire de l'intergénérationnel parce que c'est bien, en soi. Or je pense que seuls les résidents peuvent dire ce qui est bien pour eux et ce qui leur fait du bien. N'oublions pas que la première condition du vivre-ensemble (surtout avec des inconnus) est la possibilité de

pouvoir s'éviter. Les personnes âgées nous parlent d'ailleurs souvent de leur stratégie d'évitement d'individus avec lesquels elles n'ont rien en commun. Créer des rencontres avec des gens de l'extérieur autour d'un intérêt commun – une Amap au sein de l'établissement par exemple, ou un lavomatic – pourrait avoir davantage de sens et être moins artificiel qu'une cohabitation quasi forcée crèche-Ehpad.

Que vous inspirent les réflexions sur l'Ehpad de demain ?

Je ne crois pas que le futur des établissements soit l'Ehpad. Aux Pays-Bas, les structures médicalisées sont devenues des logements assistés. La formule est très opérante car elle répond à l'envie et aux besoins des personnes. Tant que nous essaierons de faire évoluer un système qui est à bout, nous favoriserons les injonctions paradoxales : l'Ehpad à la fois lieu de vie et lieu de soins. Or personne n'a envie de vivre dans un hôpital.

Le terme d'Ehpad – qui nous parle d'hébergement et de dépendance – ne doit-il pas être modifié ?

La « maison de retraite » avait une connotation plus positive : c'était une maison – le mot est important – où l'on passait sa retraite. Le changement de nom a été motivé par le fait que la retraite évoquait le « retrait », voire le ghetto. Mais certains établissements ont fait le choix de garder l'ancienne appellation. Faire évoluer le terme Ehpad serait effectivement l'occasion d'ouvrir un débat sur la nature et la vocation de ces lieux.

Si ces travaux et publications vous intéressent, vous pouvez les consulter et les télécharger librement sur www.atelier-aa.fr.

Propos recueillis par Hélène Delmotte

1. *L'Enracinement, Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain*, 1949, Gallimard.
2. *L'Architecture du bonheur*, Mercure de France, 2006.
3. *Les Personnes âgées en 2030, État de santé, démographie, revenus, territoires, modes de vie : portrait-robot de la génération qui vient*, Jérôme Guedj, Luc Broussy, Anna Kuhn Lafont, 2018.
4. www.unmondeapart.org